

QU'EST CE QUE LE CLSPD ?

Le CLSPD est une instance qui émane de la Ville de Bourges. Cette instance mobilise l'ensemble des acteurs du territoire en lien avec la prévention et la tranquillité publique. Le CLSPD permet de structurer des temps d'échanges opérationnels entre les institutions, les associations et les acteurs locaux. Les sujets traités sont transversaux et divers : de la tranquillité publique, à la prévention auprès des jeunes, à la lutte contre les violences, etc.

CONTACTEZ-NOUS

Florence MORIN

Coordinatrice du CLSPD

02 48 57 81 21

florence.morin@ville-bourges.fr

Anaïs DREANO

Assistante du CLSPD

02 48 57 81 71

anaïs.dreano@ville-bourges.fr



CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



DES CELLULES DE CONCERTATION ENTRE PROFESSIONNELS PLURIDISCIPLINAIRES

Des cellules réunissant des professionnels pour échanger, partager des informations, lever des freins, proposer des solutions communes et accompagner ensemble une situation.

LA CELLULE OPÉRATIONNELLE DE SUIVI DES SITUATIONS INDIVIDUELLES DES JEUNES

Suit des jeunes entre 0 et 25 ans ; en rupture scolaire et/ou sociale et familiale ; absentéisme, décrochage scolaire, en voie de délinquance.

LA CELLULE OPÉRATIONNELLE DE SUIVI DES SITUATIONS INDIVIDUELLES SPÉCIFIQUES AUX VIOLENCES

Suit enfants, femmes et hommes, victimes de violences toutes confondues (conjugale, intrafamiliale, prostitution, harcèlement, etc.)

LA CELLULE APPELÉE "RÉPONSES PARTAGÉES"

Traite de troubles et d'atteintes à la tranquillité publique sur tout le territoire de Bourges, notamment avec les bailleurs sociaux, les forces de police et les acteurs de terrain, dans le but de prévenir et de porter des réponses de manière collective.

ET DES ACTIONS

DE PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES

La Sécurité routière :

Permis piéton pour les élèves de CE2
Passeport cycliste pour les élèves de CM1
Animations ponctuelles pour tous âges

Les modules "Prévention Citoyenne" à destination des CM2 :

2 heures de sensibilisation par une équipe de la Police Municipale sur le harcèlement, les violences scolaires, les dangers du numérique, qu'est-ce que la loi prévoit et les sanctions possibles.

Mise à disposition d'un jeu de prévention :

En partenariat avec des acteurs locaux, un jeu interactif, "Récrévotion", a été créé pour aborder divers thèmes préventifs tels que le harcèlement, les addictions, les réseaux sociaux, la santé, l'environnement etc. Ce jeu ludique vise à sensibiliser et informer, de manière attrayante, les jeunes et les familles . Il est mis à disposition des structures, des associations et des écoles.

Contact :

Florence MORIN, Coordinatrice du CLSPD
02 48 57 81 21 - florence.morin@ville-bourges.fr

DE PRÉVENTION DANS LES QUARTIERS

Le protocole Participation Citoyenne :

Un partenariat entre la Ville / l'État / la Police Nationale / les habitants ; nomination de personnes référentes par quartier.

Démarche:

- Assurer l'échange d'informations,
- Collecter des informations et orienter les actions en conséquence,
- Être réactif et disponible pour créer un lien de confiance entre la Police Municipale et les habitants.

D'UN GUIDE DE PRÉVENTION DE PROXIMITÉ

Disponible sur le site de la Ville de Bourges
(rubrique "vie pratique")

Vous y trouverez des fiches réflexes sur diverses thématiques : l'environnement, les atteintes aux biens et aux personnes, la famille, la jeunesse, etc. et un annuaire des professionnels en lien avec la prévention.